

KRONOS

E V E N T S



BENELUX OPEN RACES

Circuit: Zandvoort - 27 & 28 May 2017

REGLEMENT PARTICULIER

Supporting Races:



Belgian VW Club



CYBERNET

BENELUX OPEN RACES

Circuit: Zandvoort – 27 & 28 May 2017

REGLEMENT PARTICULIER

Article 1. Définition de l'épreuve.

Le « Benelux Open Races » a le statut d'épreuve OPEN.

L'épreuve est composée des séries et/ou coupes des Championnats : BGDC & BMW Racing Club et European VW Fun Cup.

Article 2. Organisation.

L'épreuve sera organisée par Kronos Events, Rue des Pieds d'Alouettes 37 à 5100 Naninne en conformité avec les prescriptions du code Sportif international de la FIA, les prescriptions du RACB SPORT, les règlements sportifs et techniques composant l'épreuve, le présent règlement particulier et additionnel ainsi que ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les Règlements Sportifs des championnats belges figurent à l'adresse suivante : www.racb.com

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur coupe, série ou championnat.

Article 3. Informations spécifiques à l'épreuve.

3.1 Nom de l'épreuve : « Benelux Open Races »

3.2 Autorité Sportive Nationale : Royal Automobile Club of Belgium
RACB SPORT
Rue d'Arlon. 53.
B.-1040. BRUXELLES. Belgique
Téléphone : 32(0)2/287.09.11 - Fax : 32(0)2/675.61.19
E mail : sport@racb.com

3.3 Organisateur : Kronos Events SA
Rue des Pieds d'Alouettes, 37
B.- 5100 Naninne - Belgique
Téléphone : 32 (0)81/63.23.80 - Fax : 32 (0)81/40.17.25
E mail : races@kronosevents.be

3.4 Secrétariat et permanence : Jusqu'au vendredi 26 mai 2017 à 12.00 heures :
Voir à Organisateur
Laurent Voogt +32/494-51.70.87
À partir du vendredi 26 mai 2017
15.00 heures : Circuit de Zandvoort.

3.5 Date et lieu de l'épreuve : 27 & 28 mei 2017
Circuit de Zandvoort – Pays-Bas

BENELUX OPEN RACES

Circuit: Zandvoort – 27 & 28 May 2017

REGLEMENT PARTICULIER

3.6 Circuit : Circuit de Zandvoort – Pays-Bas 4.307 m
Sens de la course ; sens des aiguilles de la montre.

3.7 Engagement : Conformément aux règlements des séries présentes
Clôture et paiement des droits simples : Vendredi 26 mai 12h00

3.8 Vérifications sportives : Suivant le timing en annexe
Lieu : Circuit Park Zandvoort – Media Center – Paddock 1.
Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs

Attention : les pilotes étrangers détenteurs d'une licence Nationale, doivent être en possession d'une attestation de leurs ASN les autorisant à participer à l'épreuve. Cette obligation ne doit pas être faite pour les détenteurs d'une licence Internationale.

3.9 Vérifications techniques Suivant le timing en annexe.
Lieu : Centre technique du circuit de Zandvoort
Les demandes de dérogations justifiées doivent être adressées par mail au directeur de l'épreuve (laurent@kronosevents.be) et sont sous réserve d'acceptation du Collège des Commissaires Sportifs

3.10 Tableau d'affichage officiel: Paddock 1 - Média Center

3.11 Briefing : Suivant le timing en annexe

Ils auront lieu dans la Briefing Room, 1^{er} étage – Paddock 1

3.12 Parc fermé
Lieu : Centre technique du circuit de Zandvoort.

3.13 Durée des courses :
Suivant le timing en annexe du présent règlement.

Article 4. Officiels.

Promoteur du Meeting	Marc VAN DALEN (Bel)	Lic.	3063
	Adelheid TERRYEN (Bel)	Lic.	3376
<u>4.1 Direction de course :</u>			
Directeur de l'épreuve	Laurent VOOGT (Bel)	Lic.	1426
Adjoint	Daniel HERREGODS (Bel)	Lic.	3605
	Eric GRESSENS (Bel)	Lic.	3617
Directeur de Course BGDC	Bernard DELVENNE (Bel)	Lic.	2398
Adjoints	Nicolas DUBOIS (Bel)	Lic.	3036
	Alexandre MAGIS (Bel)	Lic.	3206

BENELUX OPEN RACES

Circuit: Zandvoort – 27 & 28 May 2017

REGLEMENT PARTICULIER

<u>4.2 Secrétariat du meeting :</u>	Valérie De BACKER (Bel)	Lic.	1991
	Nathalie DAUBREME (Bel)	Lic.	3183
BGDC	Camille VANDEREECKEN (Bel)	Lic.	3607
	Geneviève FORTHOMME (Bel)	Lic.	3125
	Sylvie PIRON (Bel)	Lic.	3609
<u>4.3 Commissaires sportifs :</u>			
Président du Collège :	Georges VANDENDRIESSCHE (Bel)	Lic.	0427
Membres :	TBA	Lic.	TBA
	TBA	Lic.	TBA
<u>4.4 Commissaires techniques :</u>			
Délégué	Victor HOUBART	Lic.	2599
<u>4.5 Service Médical :</u>	Circuit de Zandvoort		
Chef service Médical Zandvoort	Mark KOLENBRANDER	Lic.	KNAF 39541
<u>4.6 Service de chronométrage :</u>	ITS Chrono – Florent RENAULT	Lic.	FFSA 034875
Coordinateur Circuit Zandvoort	Marc PENTHUM	Lic.	KNAF 32342
<u>4.7 Commissaires de piste :</u>	Circuit de Zandvoort		
Chef de file :	Remco GERRITSEN	Lic.	KNAF 16189
<u>4.8 Commissaires de stands :</u>	Circuit de Zandvoort		
Chef de File :	Rene Van DELFT	Lic.	KNAF 38813
<u>4.9 Sécurité :</u>			
Chef Race Control Zandvoort	Paul Van OMMEREN	Lic.	KNAF 26331
<u>4.10 Relations Concurrents :</u>	Roland DEBANDE	Lic.	3481
	Robert PIRSON	Lic.	3480
	Michael CLAESEN	Lic.	TBA
BGDC	Nicolas DUBOIS	Lic.	3036
	Michel De RUYDTS	Lic.	2810
	Benjamin HORLEZ	Lic.	3484
	Eric PLASMAN	Lic.	3608

Article 5. Timing.

Le timing en annexe fait partie intégrale du présent règlement.

L'épreuve commence avec les vérifications techniques et/ou sportives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- délai de réclamation ou d'appel ou fin de l'audition
- fin des vérifications sportives et/ou techniques entreprises en conformité avec le code

5.1 Départs des épreuves. Les procédures seront données lors du briefing.

5.2 Ouverture du paddock. Vendredi 26 mai à partir de 18.00 heures.

BENELUX OPEN RACES

Circuit: Zandvoort – 27 & 28 May 2017

REGLEMENT PARTICULIER

Article 6. Assurance.

Le circuit de Zandvoort a souscrit une assurance en conformité avec les dispositions de Loi en vigueur.

Article 7. Divers.

7.1 La vitesse maximale autorisée dans les stands sera de 50 km/h.

7.2 En VW Fun Cup, les fenêtres Pit Stop auront lieu toutes les 45 minutes, ouverture 10 minutes avant et fermeture 10 minutes après l'heure idéale.

7.3 Pour toutes les séries, le directeur de course, en consultation avec un membre du Collège des Commissaires Sportifs, se réserve le droit d'infliger comme pénalité un « Drive Through » en lieu et place d'une autre pénalité prévue ou non au tableau des pénalités. Toute autre décision et/ou sanction sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs

7.4 Droit de réclamation : Le montant du droit de réclamation fixé par le RACB Sport : 500 €

Droits d'appel : Le montant du droit d'appel national (RACB Sport) : 2000 €

Droit d'appel international : Le montant du droit d'appel international (FIA) : 6000 €

7.5 Aucune récompense autre que celles prévues avec les coupes et trophées des cérémonies de podium ne sera attribuée.

7.6 A Zandvoort, les plages horaires MOTORSILENCE (silence moteur) du timing doivent être respectées; aucun bruit de moteur ne pourra être entendu. Amende 250€.

Le meeting est en réglementation 98Db en dynamique (94Db mesure Zandvoort), il est donc interdit de faire plus que cette mesure. Les voitures devront être en conformité avec cette règle pendant toute la durée du meeting. Aucune voiture de plus de 98Db ne pourra rester en piste.

7.7 En BGDC, pendant la Course, tout ravitaillement dans la voie des stands peut également être effectué avec:

- Un jerrycan métallique étanche d'une capacité maximale de 20 litres, muni d'une vanne, type un quart de tour, d'un diamètre maximum de 1 inch (25.4 mm), approuvé par le RACB Sport. Ceci n'est autorisé que pour les voitures qui disposent encore d'un réservoir avec bouchon à visser.

Le ravitaillement peut être également effectué par un système comprend un tonnelet de 60 L avec certification UN, un chariot renforcé, une pompe manuelle basse pression, un tuyau d'alimentation de 4 mètres et un pistolet auto-obturant.

Toutes les informations concernant ce matériel de ravitaillement est disponible via le promoteur.

BENELUX OPEN RACES

Circuit: Zandvoort – 27 & 28 May 2017

REGLEMENT PARTICULIER

7.8 Le nombre de voitures admises aux essais et aux courses organisées par le Participant est limité suivant la norme FIA ou RACB applicable.

Visa RACB SPORT N° :